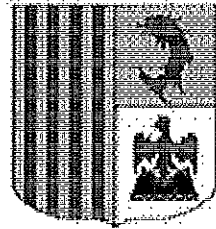




Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**SEANCE PLENIERE**

**24 JUIN 2011**

*COMPTE RENDU IN EXTENSO*



aux différents référendums. Je n'en suis pas tout à fait sûre. En tout état de cause, nos agriculteurs, à cause de vous, vont payer le prix fort. Et Monsieur JOSEPH vient de nous expliquer comment on ne peut pas, à ce jour, empêcher les agriculteurs de payer. Voilà pourquoi nous vous disons : Attention ! Demain, il faudra faire des choix nettement plus clairs et nettement plus cohérents. En attendant, nous ne participerons pas au vote sur ce vœu totalement incohérent.

Monsieur ALLEMAND.- Merci de ces précisions. Je vais mettre ce vœu aux voix.

*Groupe Socialiste, Radical et républicain ; Groupe Europe écologie, les verts, parti occitan ; Groupe Notre région doit changer ; Groupe Front de gauche : Pour, Groupe Front National PACA : Contre.*

Monsieur ALLEMAND.- Le vœu est adopté

**3** *Pour la préservation de notre espace forestier public, présenté par le groupe Socialiste, Radical et Républicain, soutenu par les groupes Europe Écologie Les Verts Partit Occitan et Front de gauche*

Monsieur LAUGIER.- (Lecture du vœu)

Monsieur ALLEMAND.- Ce vœu appelle-t-il des commentaires ? Je le mets aux voix.

*Groupe Socialiste, Radical et républicain ; Groupe Europe écologie, les verts, parti occitan ; Groupe Notre région doit changer ; Groupe Front de gauche ; Groupe Front National PACA : Pour.*

Monsieur ALLEMAND.- Le vœu est adopté à l'unanimité

**4** *Renforcer la solidarité régionale à l'égard des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies invalidantes, présenté par le groupe Socialiste, Radical et Républicain, soutenu par les groupes Europe Écologie, Les Verts, Partit Occitan et Front de gauche*

Monsieur POLSKI.- On connaît la situation de précarité de ces personnes, pour un grand nombre d'entre elles, notamment celles qui sont allocataires de l'allocation adulte handicapé. Cette situation de précarité pénalise notamment leur capacité d'accéder à des soins de qualité.

En conséquence, nous appelons, dans ce vœu, à la création pour les personnes en situation de handicap ou de maladies invalidantes, d'un revenu d'existence au moins égal au montant du SMIC brut. Nous appelons à une adaptation du seuil d'accès à la CMU complémentaire pour faciliter l'accès aux soins de ces



personnes, et pallier à ce fameux effet de seuil qui leur interdit l'accès à la CMU complémentaire puisque le montant de l'AAH est aux alentours de 700 €. Et enfin, la suppression des mesures de régression sociale dont nous connaissons les effets pervers : l'augmentation du forfait journalier hospitalier, les forfaits de soins, les franchises et toutes mesures scélérates du Gouvernement SARKOZY en matière d'accès aux soins.

**Monsieur ALLEMAND.**- Merci, Monsieur POLSKI. Y a-t-il des commentaires particuliers ? Oui, Madame MELIN.

**Madame MELIN.**- Monsieur le Président, notre groupe votera ce vœu, avec de multiples remarques, qui consistent à rappeler à Monsieur POLSKI que l'AAH est donnée à des personnes qui ont une inaptitude professionnelle de plus de 50 % - ce qui leur laisse souvent encore 50 % de marge pour travailler - soit à des personnes qui ont une inaptitude de 80 %, avec impossibilité de travail. Seules les personnes de plus de 95 % d'inaptitude professionnelle bénéficient de compléments de ressources les menant au niveau du SMIC. Généralement, ces personnes, si elles ne sont pas propriétaires, bénéficient des allocations logement qui leur donnent des niveaux égaux au SMIC. Généralement, ces personnes ont des pathologies suffisantes pour bénéficier de l'ALD.

Je suis d'accord avec vous pour dire que le seuil de l'AAH a été calculé très précisément par rapport au seuil de la CMU et que, dès lors, la CMU est souvent refusée à ces personnes.

Pour autant, elles bénéficient de multiples dispositifs de la MDPH, qui leur permettent d'avoir des aides en nature et, dès lors, des possibilités fiscales supplémentaires, très souvent au-delà de 80 %.

Je crois donc, Monsieur, que ce vœu, comme celui que j'ai entendu tout à l'heure concernant les vigneron, est éminemment électoraliste. Pour autant, on aurait souhaité que ce problème soit réglé depuis fort longtemps et que ce ne soit pas un serpent de mer que les Gouvernements de droite et de gauche ont refusé de traiter jusqu'à présent. Il est vrai qu'actuellement, avec 1 000 €, on ne fait rien. Voilà pourquoi le Front national demande depuis longtemps le relèvement du SMIC. On ne peut pas le laisser à ce niveau-là.

**Monsieur ALLEMAND.**- Cela n'a pas été votre discours tout le temps...

**Madame MELIN.**- Je suis désolée, Monsieur. Nous n'avons jamais demandé un blocage des salaires qui, seul, est demandé par le patronat, expliquant ainsi l'immigration, pour tirer les salaires et donc tous les revenus généraux vers le bas.

Pour autant, Monsieur POLSKI, je vous le répète, nous voterons ce vœu. Il n'en reste pas moins vrai qu'il y a des limites financières à ce qui est possible et, en période de mauvais emploi, et surtout des périodes avec des difficultés financières de toutes les collectivités territoriales, nous ne pouvons pas aller très loin, et nos vœux sont soumis à une reprise économique générale, qui n'a pas l'air de se profiler avec le Gouvernement actuel.



**Monsieur ALLEMAND.**- Je mets ce vœu aux voix.

*Groupe Socialiste, Radical et républicain ; Groupe Europe écologie, les verts, parti occitan ; Groupe Front National PACA ; Groupe Front de gauche : Pour, Groupe Notre région doit changer: Non participation au vote.*

**Monsieur ALLEMAND.**- Le vœu est adopté

**5** **Dégradation de l'emploi, déposé par le groupe Front de gauche et soutenu par Europe écologie Les Verts Partit Occitan et le groupe Socialiste, Radical et Républicain**

**Monsieur BOLLA.**- Le vœu prend racine dans la situation de l'emploi, tout au moins dans sa dégradation permanente. Même si l'on entend, de-ci delà, qu'il y aurait amélioration, je rappelle qu'en fin 2010, le taux de chômage régional était à hauteur de 10,8 %. Dégradation donc permanente de l'emploi, et notamment dans l'industrie.

L'ensemble des dispositifs que la Région met en œuvre, depuis plusieurs mandatures, vise à accompagner les salariés, les entreprises, dans le souci d'un développement d'activités et d'emplois. Ceci dit, ces dispositifs ne sont pas suffisants pour enrayer la dégradation très importante de notre emploi liée aux politiques patronales et gouvernementales.

En conséquence, le Conseil régional demande au Préfet de Région :

- de fournir un état des lieux complet de la situation de l'emploi dans notre région ;

- d'organiser dans les plus brefs délais une rencontre régionale réunissant l'ensemble des acteurs économiques régionaux, les collectivités et l'État, afin de prendre les mesures indispensables pour régler cette situation de la dégradation de l'emploi, dans le sens d'un nouveau départ de l'emploi, à partir de l'industrie, mais aussi de l'ensemble des filières de notre région.

**Monsieur AUDIBERT-TROIN.**- Monsieur BOLLA, déjà la litanie des chiffres des emplois menacés est longue, mais n'en rajoutez pas. Quand, sur le vœu, je vois que vous indiquez « Centre pénitentiaire de Draguignan : 250 emplois supprimés », je vous rassure : ils ne sont pas supprimés. Pour l'instant, la prison a été détruite lors des inondations. Ces emplois de gardiens sont dispatchés dans d'autres centres pénitentiaires de la région et, bien évidemment, la prison est reconstruite et les emplois seront à nouveau pourvus ; donc ils ne sont pas supprimés.

**Monsieur ALLEMAND.**- Je mets ce vœu aux voix.